



Année 2013 Numéro 4

Le 7 octobre 2013

Conseil municipal

- Réfection de l'Avenue de la Gare
- Gouvernance de la Communauté de communes
- Travaux sur la Route RD 73
- Hôtel-restaurant

Bulletin trimestriel de la commune de Négrondes



Histoire

- Litige à la Chabroulie

Bon à savoir

- Recensement militaire
- Nouveau permis de conduire

Informations pratiques



En haut : Inauguration du bâtiment d'accueil périscolaire (vendredi 30 août)

De g. à d. : M. JACCOU, Président de la communauté de communes; M. PINAULT, Conseiller Général du canton; M. BILLANT, Préfet de la Dordogne; M. CAMELIAS, Maire de Négrondes, ; M^{me} LANGLADE, Députée de la Dordogne, M^{me} FAURE, Présidente de la MSA; M. THIBAL-MAZIAT, président de la CAF et quelques enfants de l'école.

En bas: succès de la randonnée VTT et pédestre (dimanche 15 Septembre 2013).

Plus de 200 vélos, 40 marcheurs et 20 enfants ont pris le départ des différents circuits. Grâce aux sponsors, aux bénévoles et à l'aide de la Gendarmerie, tout s'est très bien passé. A l'année prochaine.

Dans ce numéro :

>	Sommaire – éditorial	р 3	0
	Comptes rendus des éunions du conseil unicipal (3 ^{ème} trimestre 2013)	P 4	0
>	Histoirehistoires	p 6	M
>	Bon à savoir	p 7	M
>	Plan de circulation	p 8	1
>	La page de l'école	p 9	u
>	La vie des associations	P 10	,
>	Dates à retenir	p 11	W
>	Nouveau	P 12	
>	Infos pratiques	P 13	e



Prochaine parution: janvier 2014

<u>Impression</u>: SPP Numérique Rue Thiers - 24000 Périgueux

Responsable de la publication :

Claude Camelias

Conception, réalisation :

Commission Communication:

- responsable :

Patrick Fleurat-Lessard

- membres: M. Ambert, K. Caballero,

P. Dubin, I. Desgraupes, S. Tibur,

R. Chouat, L. Loncle, J. Mouret

<u>Dépôt légal</u> : annuel

Merci à tous les responsables des associations et à Mme la Directrice de l'école pour leur concours précieux dans la rédaction de ce bulletin.

Éditorial

Chères Négrondaises, chers Négrondais,

Nous souhaitons, tous, que la vie dans notre petite commune rurale se déroule de façon harmonieuse. Malheureusement, nous devons subir les comportements chroniques de quelques irréductibles qui nous imposent leur incivisme.

Deux d'entre eux me sont régulièrement rappelés par les constats de nos concitoyens.

Le premier concerne notre environnement et le ramassage des ordures ménagères.

Financés par le Conseil Général, les containers qui se généralisent dans nos bourgs (Saint Pierre de Côle, Vaunac) devaient permettre de supprimer, de nos rues, les détritus qui traînaient (sacs poubelles non collectés ou éventrés par des chiens).

Malgré les six points de collecte implantés pour le bourg, quelques individus recréent, chaque semaine, un dépôt sauvage d'ordures à côté de la gare de marchandises.

Cette situation se retrouve aussi dans nos villages sur les sites qui sont réservés pour les ordures ménagères ou le tri sélectif.

Le deuxième est lié à la sécurité routière dans notre bourg. Nous y constatons, chaque jour, des vitesses excessives malgré une limitation à 30 km/h, en raison de ses rues étroites. Les personnes âgées, celles à mobilité réduite et les enfants ont, pourtant, le droit de traverser notre bourg en toute sécurité, ce qui n'est pas toujours le cas aujourd'hui.

Faut-il attendre un accident grave pour que ces automobilistes prennent conscience du danger qu'ils font courir aux autres ?

Des sanctions pourraient être envisagées, mais je veux rester confiant et je pense que la raison finira par l'emporter, dans l'intérêt de tous.

> Votre Maire, Claude Camélias

Réunions du Conseil municipal

Réunion du 4 Juillet 2013

Présents: M. Claude Camélias, Maire

Mmes M. Ambert; K. Caballero; F. Decarpentrie; : D.

Gourvat; J. Mouret;

MM. M. Bardy; P. Dubin; D. Fleurat-Lessard;

P. Fleurat-Lessard; J-N. Grit; J-R. Maury. <u>Absente excusée</u>: Mme H. Pradaux

<u>Absents</u>: Mme C. Delamare; M. J-J. Raynaud <u>Secrétaire de séance</u>: M. Jean-Raymond Maury

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 23 mai 2013

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité après avoir corrigé l'article concernant les statuts de Syndicat Mixte d'Organisation et de Sécurisation Scolaire de Thiviers (nouvel intitulé).

2. Gouvernance de l'intercommunalité

Le Conseil Municipal décide d'attendre la réunion du Bureau du Pays Thibérien du 29.07.2013 avant d'arrêter sa décision.

3. Convention avec Vaunac et Saint Pierre de Côle

Le Conseil donne son accord pour des interventions, à titre exceptionnel, des agents communaux pour des travaux sur les communes de Vaunac et Saint Pierre de Côle.

M. Le Maire est chargé de signer les conventions de mise à disposition.

4. Consultation par appel d'offres

Travaux de l'avenue de la Gare

Trois entreprises ont soumissionné:

- Entreprise PIJASSOU TP: 84 074,02€ H.T - Entreprise EUROVIA: 76 315,68€ H.T - Entreprise COLAS: 80 535,53€ H.T

Sur proposition de la commission d'appel d'offres, l'entreprise EUROVIA a été retenue pour effectuer les travaux.

<u>Travaux concernant les abords de la garderie</u>:

Ont été retenues :

Zinguerie : entreprise MEYZIE pour un montant de 2 505€ H.T Ravalement des façades des anciens vestiaires : entreprise DEPRÉ-PROVENZANO pour un montant de 3 188€ H.T

5. Champ de panneaux photovoltaïques

La commission préfectorale, réunie le 26/06/2013 a donné un avis favorable à la demande de dérogation à l'amendement DUPONT pour le champ de panneaux photovoltaïques

6. Village du Pouyet

Une étude pour l'écoulement des eaux de pluie dans le périmètre du village du "Pouyet" s'avère nécessaire.

Un devis, pour l'étude hydraulique concernant la rétention et l'infiltration des eaux de pluie, réalisé par la société "Sol Hydro Environnement" (S.H.E.) s'élève à 7 370 € H.T.

Un devis pour un relevé de l'altimétrie du site, par un géomètre, s'élève à 2 133,20€ H.T.

7. Conseil d'école

Le conseil d'école a eu lieu le 27-06-2013. en présence de Mme Magali DUVERNEUIL, nouvelle directrice à la rentrée 2013 en remplacement de M. Mickaël CADON.

Les enseignants ont présenté le bilan de leurs activités 2012/2013 sur le thème de l'eau.

La fête des écoles a produit un bénéfice de 783 € réparti entre les 5 classes. Les effectifs 2013/2014 seront stables : 116 élèves pour le RPI Négrondes-Ligueux-Vaunac (73 à Négrondes et 43 à Ligueux).

8. Comité syndical du SIAEP de la Vallée de l'Isle du 26.06.2013

Le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2012 sera voté au prochain Conseil Municipal.

Pour les futures extensions du réseau d'eau potable, les 50 premiers mètres seront installés gratuitement jusqu'à concurrence de 3 500€. S'il y a plusieurs abonnés à raccorder, le plafond est porté à 5 000€.

9. Révision des loyers

- Logement rue des Fours à Chaux : montant de 183,77€
 H.T. révisé à 186,59€ H.T à compter du 01.09.2013
- Salon de coiffure : montant de 145,97€ H.T. révisé à 146,06€ H.T. à compter du 01.07.2013.

10. Changement d'assiette d'un chemin rural

L'enquête publique a été lancée le 19/04/2013. Aucune observation n'ayant été formulée et un délai de 3 mois étant écoulé, le Conseil délibère et valide à l'unanimité le déplacement d'assiette du chemin allant des Couriveaux au Maine.

11. Questions diverses

• Hôtel-restaurant "Ô TEMPS DE VIVRE"

L'établissement est placé en liquidation judiciaire depuis le 01/07/2013. Le crédit-bail courant jusqu'en mai 2018, aucune autre activité commerciale que celle définie à l'origine ne peut être envisagée dans cet immeuble. La recherche d'un repreneur est donc une priorité pour la commune.

• Hameau du Pouyet (Pollution)

Un mur de soutènement s'étant écroulé dans un fossé, les eaux chargées de divers éléments, ne s'écoulent plus, stagnent et dégagent des odeurs nauséabondes, qui incommodent les riverains.

Les services de l'ARS (Agence Régionale de Santé) se rendront sur place le 05/07/2013.

\$

Réunions du Conseil municipal

Réunion du 1er août 2013

Présents : M. Claude Camélias, Maire

Mmes M. Ambert; K. Caballero; F. Decarpentrie; J. Mouret;

H. Pradaux

MM. M. Bardy; P. Dubin; P. Fleurat-Lessard; J-R. Maury.

Absents excusés : Mme D. Gourvat; MM. D. Fleurat-Lessard;

J-N. Grit;

<u>Absents</u>: Mme C. Delamare; M. J-J. Raynaud <u>Secrétaire de séance</u>: M^{me} Maryse Ambert

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 4 juillet 2013

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité.

2. Gouvernance du Pays Thibérien

Lors du précédent Conseil, des simulations de répartition des délégués par commune, avaient été présentées.

La répartition accordant à notre commune 3 délégués sur 37, est la plus cohérente et réunit une majorité de communes.

Le Conseil municipal approuve donc, à l'unanimité, la composition suivante du Conseil Communautaire du Pays Thibérien :

Corgnac: 3 / Eyzerac: 2 / Lempzours: 1 / Ligueux: 1 / Nanthiat:1 / Nantheuil: 4 / **Négrondes: 3** / St Front d'Alemps: 1 / St Jean de Côle: 2 / St Martin de Freyssengeas: 2 / St Pierre de Côle: 2 / ST Romain-St Clément: 2 / Sorges: 4 / Thiviers: 8 / Vaunac: 1.

3. <u>Visite de l'Agence Régionale de Santé (ARS) au Pouyet</u> <u>:</u>

Monsieur RAYNAUD Jean-Jacques accepte d'étudier la création d'un bassin de rétention pour collecter les eaux de ruissellement.

Un accord sera recherché pour réguler les écoulements et préciser l'emprise du chemin rural qui aboutit à sa propriété.

4. Travaux sur la RD 73

Les travaux sur la RD 73 (route des Scieries vers St Pierre de Côle) permettraient l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques entre le Chemin Vert et l'entrée de la salle Audebert.

Le SDE 24 prendrait à sa charge le coût des travaux pour la ligne électrique. Pour le téléphone, le devis s'élève à 3 660,95 € H.T. Le Conseil municipal autorise M. le Maire à engager cette dépense afin de profiter des travaux de réfection de la RD 73 pour faire enfouir ces lignes.

5. Extension de l'éclairage public de la garderie :

Un devis présenté par une entreprise s'élevait à 2 182 € T.T.C. (soit 1 824,41 € H.T.)

Le Syndicat Départemental d'Énergies (SDE 24) propose une extension du réseau comprenant le remplacement du lampadaire existant et la pose d'une applique sur le pignon de la cantine. En raison de la prise en charge par le SDE24

d'une partie du coût, il resterait à la charge de la commune un montant de 1 321,48 € H.T.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte la proposition du SDE 24.

6. Revêtement et marquage au sol pour l'extérieur de la garderie.

En raison des effets de la chaleur, au moment de sa pose, le revêtement sous le jeu doit être refait. L'entreprise va s'en charger dans les plus brefs délais.

Les différents marquages au sol (stationnement pour handicapés et pour le bus, guidage pour malvoyants, marelles,...) vont être réalisés pour un coût total des travaux de 2 422,20 € H.T.

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à engager cette dépense afin que l'ensemble des travaux soit réalisé avant la rentrée scolaire.

A noter que le nouveau jeu a été contrôlé et homologué par l'APAVE.

7. L'hôtel-restaurant:

La mise en liquidation du fonds de commerce de l'hôtelrestaurant du bourg est effective depuis le 1er juillet 2013. Des repreneurs potentiels se sont présentés et font étudier par leur cabinet-conseil les propositions de reprise qu'ils peuvent envisager.

8. Prix et qualité du service public d'eau potable:

Le rapport sur le prix et la qualité de l'eau potable présenté par la SOGEDO est approuvé à l'unanimité. Le rapport est consultable en mairie par les abonnés.

9. Questions diverses

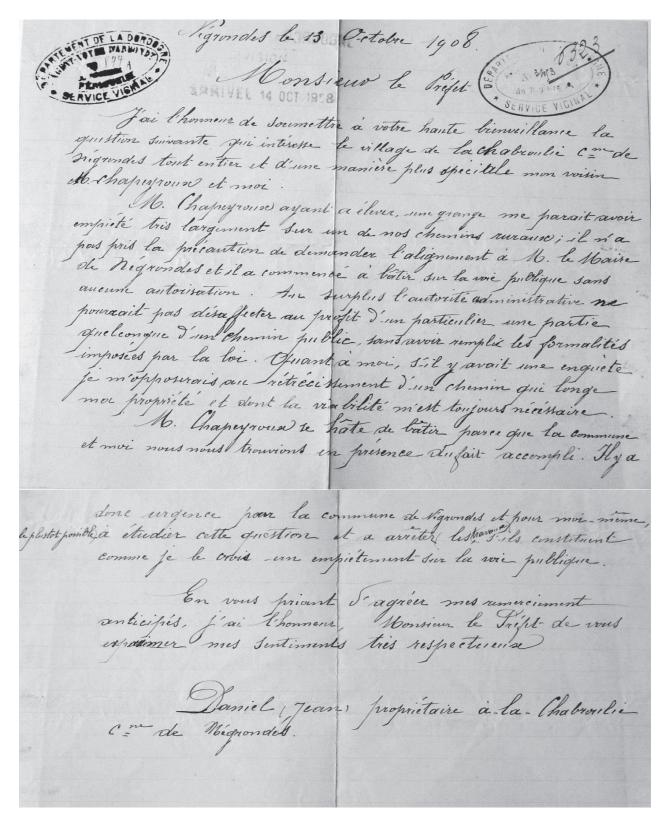
<u>Nuisances</u>: Plusieurs signalements concernant des aboiements intempestifs de chiens ayant été faits à la Mairie, M. le Maire rencontrera, si nécessaire, les propriétaires des animaux. Un arrêté sera pris si une amélioration n'est pas constatée.

\$



Composition "ART Récup"

Histoire ... Histoires



En octobre 1908, M. Jean Daniel, propriétaire à la Chabroulie, écrit au Préfet de la Dordogne pour signaler que son voisin, M. Chapeyroux a commencé la construction d'une grange dont une partie empiète "très largement" sur le chemin rural voisin.

M. le préfet enverra "l'agent-voyer" cantonal (le responsable de la voirie vicinale ou intercommunale) sur place pour enquêter mais comme il s'agit d'un chemin rural, celui-ci se déclarera incompétent et renverra le dossier vers le Maire, M. Charles Goursolle.

Bon à savoir



Recensement militaire

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site internet http://www.mon-service-public.fr en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de <u>l'inscription à la conduite accompagnée</u> ou <u>de tous examens et concours</u> soumis au contrôle de l'autorité publique.



Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National - 88, rue du Pont Saint Martial - 87000 LIMOGES

Téléphone: 05.55.12.69.92 pour les départements 23 et **24** / 05.55.12.69.72 pour les départements 19 et 87

email: csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr (Nouvelle adresse)

ou consulter le site internet : http://www.defense.gouv.fr (rubrique JDC)

\$

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter en 2014, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Pour vous inscrire :

Présentez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture récente EDF, téléphone, eau potable, avis d'imposition ou de non-imposition, quittance de lover. ...).

Il est possible de faire une demande par internet : www.service-public.fr

\$

Nouveau permis de conduire

Le nouveau permis de conduire est délivré depuis mi-septembre 2013.

Reconnu dans toute l'Europe, il facilite ainsi la circulation. Plastifié, sous format de la carte de crédit, il contient une puce électronique qui permettra de mieux lutter contre la fraude.

Selon que l'on soit déjà détenteur de permis ou nouveau détenteur de permis, les conditions d'obtention de cette pièce diffèrent :

Les nouveaux détenteurs de permis :

Lorsqu'un candidat réussit son examen de permis de conduire, il n'a pas à se déplacer en préfecture. Son permis est édité automatiquement et envoyé à son domicile.

Ceux qui possèdent déjà leur permis :

Pour les titulaires du permis C rose cartonné, la pièce reste valable jusqu'au 19 janvier 2033.

Ces permis de conduire seront remplacés progressivement par des nouveaux permis au format « carte de crédit » à partir de 2015. Les titulaires de permis de conduire seront informés par la préfecture de leur lieu de résidence des modalités d'échange, le moment venu.

Les permis de conduire délivrés entre le 19 janvier et le 16 septembre 2013 seront remplacés en 2014.

Enfin, le principe du permis à points n'est pas remis en cause. Le code de consultation des points peut être obtenu auprès de la préfecture. Ce code permet de consulter le solde de ses points sur le site internet <u>http://www.telepoints.info</u>





La page de l'école

Rentrée des classes



Les enfants sur la nouvelle structure de jeux

Les petits écoliers ont repris le chemin de l'école.

Ils sont cette année 72 enfants pour les trois classes à se rendre à l'école de Négrondes.

Après quelques larmes pour certains, ils ont découvert la nouvelle cour de récréation avec une aire de jeux bien protégée ainsi que des belles marelles colorées.

Nous avons donc toutes les conditions pour aborder cette nouvelle année scolaire du bon pied.

L'équipe éducative.



Le local d'accueil périscolaire et la cour de récréation réaménagée

Un intérieur clair et coloré

Nouveau plan de circulation dans le bourg



Lorsque les travaux d'aménagement de l'Avenue de la Gare seront terminés, de nouvelles règles de circulation seront mises en place dans le bourg de Négrondes :

- Avenue Eugène le Roy : de la RN 21 jusqu'à la place de l'Église : deux sens de circulation
- Avenue Eugène Le Roy : de la RD 73 (Route des Scieries) jusqu'à la place de l'Église : sens unique de circulation
- Avenue de la Gare : de l'avenue Eugène le Roy jusqu'à la RD 73 (Route des Scieries) : sens unique de circulation.

Le plan ci-dessus permet de visualiser ces nouvelles règles qui seront effectives dès l'installation des panneaux de signalisation.

La vie des associations



Les activités traditionnelles du club ont repris début Septembre :

- pétanque le lundi après-midi, sur le terrain de la Gare
- Marche les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois, R.V. place Sudreau à 13h 45
- jeux de société le jeudi après-midi, salle Sudreau
- tennis de table le vendredi après-midi, salle Sudreau

Les autres rendez-vous :

- Jeudi 10 Octobre de 9h à 17h à Trélissac « Séniors, soyez sports ».
- Jeudi 17 Octobre : « grand rassemblement » des clubs de Générations Mouvement -Aînés Ruraux, salle de la filature à Périgueux
- Jeudi 24 octobre au Change, à partir de 14h : concours de belote
- Dimanche 8 Décembre à 10h, salle Audebert : Assemblée générale du Club de Négrondes.

Le Président, Pierre Pougeau

#####################



Calendrier des rencontres

Date	Promotion 2 ^{ème} division			
06/10/2013	Se déplace à Champcevinel			
20/10/2013	Se déplace à Corgnac			
03/11/2013	Reçoit Ladornac (sous réserve d'accord avec le rugby)			
10/11/2011	Se déplace à La Chapelle Gonaguet			
17/11/2013	Reçoit Agonac (même réserve)			
24/11/2013	Se déplace à Antonne/Le Change			
01/12/2013	Reçoit Tocane St Apre			
15/12/2013	Se déplace à Chancelade			
Trêve jusqu'au 15/02/2013				

Le club démarre sa saison en championnat de Promotion 2ème division avec un effectif de 36 licenciés. Après des débuts timides en championnat, l'équipe s'est qualifiée pour le 3ème tour de la coupe "Intersport" avec une victoire à domicile 3 buts à 1 contre l'équipe de Génis.

A domicile, les matchs ont lieu au stade Audebert à 15h 30. A partir du 17/11/2012 (horaire d'hiver), les rencontres ont lieu à 15 heures.

Contact : Anne Buczek, Route des Scieries

########################

Le club de pétanque de Négrondes a organisé le samedi 14 septembre un concours ouvert à tous, au profit de l'école afin de financer les cartes d'adhésion à l'USEP (Union sportive de l'Enseignement Primaire) des élèves.

La participation et la mobilisation des parents ayant été très faible, (17 équipes dont seulement 2 parents d'élèves); le club, dans l'incapacité de répondre à son objectif ne pourra donc pas payer toutes les cartes mais cependant une somme de 100 Euros sera versée au bénéfice de la Coopérative Scolaire de l'école.

Le Président.

Le Président, Jérôme Calvet

A compter de l'année 2013, les responsables de l'Amicale Laïque de Négrondes proposent d'offrir un arbre à la naissance d'un enfant, arbre qui sera planté sur un terrain de la commune. Une journée à laquelle les familles seront conviées sera consacrée à la plantation de tous les arbres (entre novembre et décembre). Les parents des enfants nés en 2013 seront contactés par le Bureau de l'Amicale Laïque courant octobre.

La mise en place de ce projet implique la suppression de l'arbre de noël des enfants non scolarisés de la commune qui avait lieu chaque année au mois de décembre. Nous avons pensé que cette idée plus écologique permettrait à chaque enfant de garder ses racines sur notre commune.

Le Président, Rémi Dauriac



Calendrier de garde des pharmacies



4^{ème} trimestre 2013

4 octobre- 11 octobre	Sarliac/ l'Isle	VARACHAUD	05 53 07 81 25				
11 octobre- 18 octobre	Lanouaille	CHATENET	05 53 52 63 22				
18 octobre- 25 octobre	Cubjac	SCHMITTER- LASTERNAS	05 53 05 30 17				
26 octobre- 1 novembre	Hautefort	DUFOUR	05 53 62 21 80				
1 ^{er} novembre	Hautefort	DUFOUR	05 53 50 40 23				
2 et 3 novembre	Excideuil	SERENA	05 53 62 40 09				
4 au 8 novembre	Hautefort	DUFOUR	05 53 50 40 23				
8 novembre- 15 novembre	Corgnac/L'Isle	ALESSANDRI	05 53 55 23 05				
15 novembre- 22 novembre	Génis	PERE	05 53 52 48 03				
22 novembre- 29 novembre	Sarliac/L'Isle	VARACHAUD	05 53 07 81 25				
29 novembre- 6 décembre	Cherveix- Cubas	POISSON- LEGRAIN	05 53 50 41 12				
6 décembre- 13 décembre	Payzac	RÉ	05 53 52 70 19				
13 décembre- 20 décembre	Savignac Les Eglises	GIRAUD	05 53 05 03 69				
20 décembre- 27 décembre	Excideuil	DUFRAISSE	05 53 62 21 80				
27 décembre- 3 janvier 2014	Cubjac	SCHMITTER- LASTERNAS	05 53 05 30 17				
Les urgences sont assurées du vendredi à 19 heures au vendredi suivant à 19 heures							

Composez le **3237 (*)** ou <u>www.3237.fr</u> pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile. (*) accessible 24h/24 - 0,34 €/min

Prochains rendez-vous

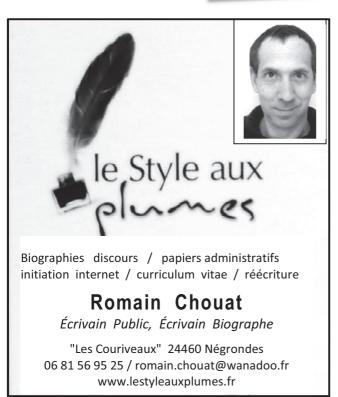
- Samedi 12 octobre 2013 : Concours de belote organisé par l'Amicale Laïque - Salle Audebert - 20h 30
- Samedi 2 novembre 2013 : Soirée "choucroute"

organisée par le Comité des fêtes - Animation : "*Stéphane Villard"*Salle des fêtes Audebert à partir de 20 heures 30
Réservation : 05 53 52 28 14 - 05 53 62 02 21 - 05 53 62 99 12

- Lundi 11 novembre 2013 : Cérémonie du souvenir de l'armistice de 1918 au Monument aux Morts à 11 heures
- Samedi 30 novembre 2013 : Loto organisé par le club de football
 Salle des fêtes Audebert 20h 45 (accueil à partir de 19 h.) infos : 06 31 07 54 77
- Samedi 7 décembre 2013 : Animation de l'Amicale Laïque au profit du Téléthon, place J-Paul Chaminade à partir de 8 heures
- Dimanche 8 décembre 2013 : Assemblée Générale de Générations Mouvement Les Aînés ruraux de Négrondes Salle Audebert 10 heures
- <u>Dimanche 15 décembre 2013</u>: Arbre de Noël de l'école Salle Audebert organisé par l'Amicale Laïque pour les enfants de la commune scolarisés.
- Mardi 18 décembre 2013 : Marché de Noël organisé par l'école Salle Sudreau
- Dimanche 5 janvier 2014: Loto organisé par le club de pétanque
 Salle des fêtes Audebert 20h 30 (accueil à partir de 19 h.)
- Samedi 11 janvier 2014 : Vœux de la Municipalité Salle des fêtes Audebert 15 heures
- > <u>Samedi 11 janvier 2014</u> : Concours de belote organisé par le club de football

Salle des fêtes Audebert - 20h 30

NOUVEAU



Après avoir été diplômé de l'IUT de Bordeaux, Romain a exercé la profession de journaliste pendant près de 10 ans, et ce, dans divers journaux, régionaux pour la plupart, mais aussi dans de la presse pour enfants, magazine, ou nationale.

Fonctionnaire durant 5 ans dans l'administration territoriale il a pu se familiariser avec l'environnement administratif, juridique et social lui permettant aujourd'hui de mieux connaître tous les acteurs de la vie sociale et de mieux appréhender la manière dont on se doit de communiquer avec eux.

Formé en tant qu'écrivain public, il sait désormais comment conduire un entretien, rédiger différents courriers, curriculum vitae ou lettres de motivations, discours ou biographies, réécrire ou corriger des textes.

\$

Lavage auto



Dans votre station-service **ELAN** R N 21 à Négrondes, une station de lavage automobile Haute Pression, en libre-service, est à votre disposition 7 jours sur 7.

Nous vous rappelons que votre station-service vous accueille le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h00 à 19h 00, le samedi de 8h00 à 17h30 et le dimanche de 8h30 à 12h00. Elle est fermée le mercredi toute la journée.

Cours d'occitan



Les cours d'occitan animés par Olivier Pijassou ont repris. Désormais, ils sont dispensés dans la salle de bibliothèque, à la mairie :

les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois de 20h à 22h.

Si vous êtes intéressés,

contactez Huguette Pradaux: 06 83 77 40 99.

Yoga traditionnel

Les cours ont repris :

tous les mercredis à 20 heures, salle Sudreau, près du bureau de poste. Le 1^{er} cours est gratuit.

Association "Culture Bien-être" - Renseignements: tél. 05 53 06 32 47

Infos pratiques





MAIRIE de NÉGRONDES

Ouverture: lundi au vendredi: 9h - 12h 20

14h - 17h 30

Fermeture au public le mercredi après-midi

Tél. 05 53 55 30 20 fax: 05 53 55 30 21

mairie.negrondes@wanadoo.fr



La POSTE

ouverture : du lundi au vendredi : 9 h à 12h 15

(fermé l'après-midi) - samedi : 9h 00 à 12 h

Tél. 05 53 55 22 22 Départ du courrier :

- Lundi au vendredi : 14 h 00 - Samedi : 12 heures

Enseignement:

<u>Ecole Primaire</u>: (R.P.I. Négrondes-Ligueux-Vaunac)

Accueil péri-scolaire (garderie) :

Matin: 7h 15 - 8h 50 - Soir: 16h 30 - 18h 30

Tél.: 05 53 55 30 24

Tél.: 05 53 55 30 23

Bibliothèque (salle de réunion de la mairie): permanence les 1er et 3ème lundis de chaque mois de 15h30 à 17h30.



Jean-Claude PINAULT, Conseiller général du canton de Savignac-les Églises tient une permanence à la mairie de Négrondes : le 3^{ème} mercredi de chaque mois, en matinée.

4 NE	en gare de NÉGRONDES (horaires valables jusqu'au 14/12/2013)					
aquitaine	Départ Négrondes	Arrivée Périgueux			Départ Négrondes	Arrivée Limoges
	6h 55	7h 18 (1)		lundi	6h 38	7h 37
	13h 29	13h 46 (4)		au	13h 30	14h 28 (1)
lundi	15h 28	15h 55(2)		vendredi	17h 50	18h 58 (1)
au	16h 19	16h 40				
vendredi	18h 07	18h 22 (3)				
	18h 30	18h 53 (1)			-	
	19h 42	20h 01				
(1) circule aussi le samedi (2) circule seulement sam, dim et fêtes (3) Circule tous les jours sauf samedi (4) circule tous les jours			(1) Circule aussi	dimanche et fêtes, ne d	circule pas le samedi	



Collecte des déchets ménagers

DÉCHETTERIES

THIVIERS

(Route de St Martin de Fressengeas) Tél.: 05.53.62.37.03

Ouvert du lundi au samedi : 8h 30 - 12h 30 / 13h15 - 17h 45

sauf Mardi: 13h 30 à 17h 45

MAYAC

(Déchetterie de Chardeuil) Tél.: 05.53.04.72.31

Ouvert: Mardi, mercredi, jeudi et samedi: 8h 30 - 12h 30 / 13h 15 - 17h 45

Fermé le lundi et le vendredi

Pour connaître les modifications du calendrier de collecte en fonction des jours fériés, téléphoner au 05 53 52 65 16 ou www.smctom-thiviers.fr

Ramassage hors du périmètre du bourg et des lotissements

Collecte des déchets ménagers (sacs gris) : tous les jeudis

Collecte des déchets recyclables (sacs jaunes) : les jeudis des semaines impaires Les sacs jaunes destinés <u>uniquement</u> aux déchets recyclables sont à retirer à la mairie (gratuit).

Conteneurs à verre : parking halle de marchandises, près de la gare.



La troupe de théâtre de Négrondes en 1959

De g. à d. : Pierre POUGEAU; Roger MARCHEIX; André FONTAINE; Raymonde AUZEMERIE; Roger PEYTOUR; Jacqueline AUZEMERIE; Léonce LACOURARIE; Gilbert PUYRAVEAU (accroupi); Huguette BRUN; René NEGRIER; Denis LHOTE.



L'équipe de football du S.O. Négrondes - saison 1997-1998



Josiane SUDEY "ART RECUP"

Huguette Pradaux a animé un atelier de "rempaillage" de chaise à l'aide de morceaux de tissus multicolores.



La librairie occitane présentée et animée par **Olivier PIGEASSOU**



Catherine DERMON